

Le MAC APS a pour but de maintenir les compétences de l'Agent de

OBJECTIFS : Prévention et de Sécurité à un niveau équivalent ou supérieur à sa formation initiale.

Durée :

3 jours de formation, avec des journées de 9 heures chacune (27 heures). plus 7 heures supplémentaires pour une option MAC SST.

Lieu de la formation :

En centre ou en vos locaux.



CONTENU DE LA FORMATION

DURÉE DE VALIDITÉ DE 5 ANS

- **Gestes élémentaires de premiers secours (optionnel)**
 - Cadre juridique de l'intervention
 - Protection de la victime
 - Examen de la victime
 - Procédures d'alerte
 - Secourir de manière appropriée
- **Cadre juridique de l'agent privé de sécurité**
 - Évolutions législatives
 - Code de déontologie
 - Principe d'exercice exclusif
 - Utilisation d'armes
 - Obligations uniformes et insignes
 - Principes de légitime défense
 - Responsabilités légales
- **Compétences opérationnelles générales**
 - Gestion des conflits
 - Techniques d'inspection et filtrage
- **Évaluation**
 - Mise en situation ou exercices pratiques (PC de sécurité, rondes, interventions...)
 - QCM d'évaluation des connaissances acquises

Moyens et méthodes pédagogiques : Alternance d'apport théorique et pratique.

Groupe : De 4 à 12 personnes.

Profil du(des) formateur(s) : Formateurs et consultants en sécurité et incendie agréés par le CNAPS, l'ADEF et la Préfecture.

Moyen techniques : Salles, mannequins, défibrillateurs, extincteurs, bac à feu et PC de sécurité.

Pré-requis & Public concerné : Être titulaire du CQP APS ou du TFP APS.

Pour accéder
au planning des formations :

CLIQUEZ ICI

Pour plus d'informations
ou pour obtenir un devis :

CLIQUEZ ICI
